



04.02.2010 - 18:30 Uhr

Toyota Suisse informe au sujet de l'action de rappel

Safenwil (ots) -

Toyota Suisse va ces jours-ci envoyer une lettre personnelle à tous ses clients en Suisse dont le véhicule doit être contrôlé et modifié en ce qui concerne la pédale de gaz. Le nombre des véhicules à contrôler se monte en Suisse à moins de dix pour cent de l'ensemble du parc Toyota en Suisse (environ 320'000 véhicules). Jusqu'ici, Toyota n'a eu connaissance d'aucun cas de voiture ayant eu des problèmes avec une pédale de gaz défectueuse.

Dès que nous aurons reçu les pièces de rechange nécessaires pour corriger le défaut, nous informerons non seulement les propriétaires des voitures concernées, mais aussi les propriétaires des voitures non concernées. Ceci devrait intervenir à très brève échéance. Toute l'action devrait être terminée d'ici six à huit semaines.

Toyota SA continuera d'informer ses clients sur l'action qu'elle vient de lancer. Les véhicules neufs en attente de livraison aux clients chez les concessionnaires seront contrôlés et le cas échéant modifiés avant la remise au client. Ainsi, Toyota Suisse fait en sorte que les modifications nécessaires seront effectuées rapidement et sans faille sur le marché suisse.

Toyota Suisse publie également des informations complètes relatives à l'action de rappel sur son site internet www.toyota.ch. Ce site mis à disposition spécialement permet aussi aux clients de Toyota de poser des questions au service technique après-vente de Toyota Suisse en adressant un courriel à kundendienst@toyota.ch. Une hotline spéciale a été installée pour les clients au numéro de téléphone 062/788'86'66. Cette ligne spéciale est desservie pendant les heures d'ouverture habituelles.

La mesure pour remédier au problème consiste à introduire une cale d'épaisseur fabriquée avec précision dans la pédale de gaz. Cette cale limite la force de la pression entre deux surfaces, ce qui réduit la friction. La cale d'épaisseur renforce par ailleurs la puissance du ressort qui ramène la pédale de gaz dans sa position initiale.

L'eau de condensation qui se forme lors de l'utilisation du chauffage lorsque les températures sont basses ou pour d'autres raisons peut entraîner des frictions accrues dans la pièce. Quand cela arrive, il est possible que dans des cas rares la pédale de gaz mette plus de temps que d'habitude pour retrouver sa position initiale ou reste même, dans des cas plus rares encore, dans la position actionnée.

«Toyota accorde la priorité absolue à la sécurité de ses clients», précise Philipp Rhomberg, directeur général de Toyota Suisse. «Nous savons que la situation actuelle préoccupe nos clients. Nous prions donc toutes les personnes concernées de bien vouloir excuser les inconvénients qu'elles subissent. Par la même occasion, je vous assure que Toyota, de concert avec ses concessionnaires, fera tout son possible pour réaliser rapidement et complètement le contrôle et la modification des véhicules concernés.»

Contact:

Mark Strähl
Tél.: +41/62/788'86'16

E-Mail: mark.straehl@toyota.ch

Plus d'informations sur Toyota: <http://www.toyota.ch/>
<http://www.toyota-media.com>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006708/100597703> abgerufen werden.